

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE Séance du 04 avril 2018
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CIAS-07/2018	L'an deux mille dix-huit, le quatre avril à dix-neuf heures , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT Date de convocation : 27 mars 2018 Présents : Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT, Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, M. Paul COTTERLAZ-RANNARD, Marc COUZON, Jean-Pierre LONG. Absents excusés : Mesdames Céline FILET, Carine LAVAL, Marie-Antoinette SIMON, Messieurs Bernard CHASSOT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET. Mme Marthe CUTELLE est désignée secrétaire de séance

OBJET : FINANCES – Subvention Paniers du Cœur 2018

Monsieur le Vice-Président rappelle que chaque année une subvention de fonctionnement est allouée aux « Paniers du Cœur », association en charge de la gestion d'un centre d'aide alimentaire auprès de familles en difficulté. Il propose de réévaluer le montant de la subvention 2017, et propose de verser 8 000€ en 2018.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'allouer une somme de 8 000€ au Paniers du Cœur,
CONFIRME que ces crédits sont inscrits au budget principal 2018, compte 6574,
CHARGE les services de procéder au plus vite au mandatement de ce crédit.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Par délégation du Président,
André Gilles CHATAGNAT


